Définitions

Droites sécantes

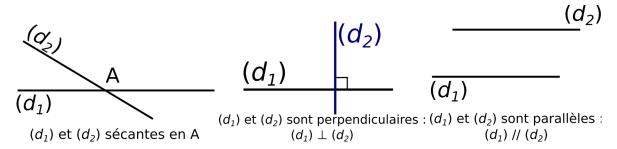
Deux droites sécantes sont deux droites qui ont un seul point commun, leur point d'intersection.

• Droites perpendiculaires

Deux droites (d_1) et (d_2) sont perpendiculaires si elles sont sécantes en formant un angle droit. On note $(d_1) \perp (d_2)$.

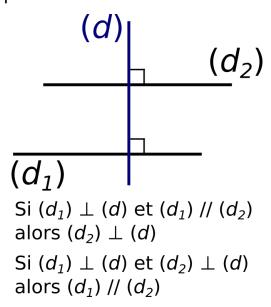
• Droites parallèles

Deux droites (d_1) et (d_2) sont parallèles si elles ne sont pas sécantes. On note (d_1) // (d_2) .



Propriétés

- Si deux droites (d_1) et (d_2) sont perpendiculaires à une même droite (d), alors (d_1) et (d_2) sont parallèles.
- Si la droite (d_1) est perpendiculaire à (d) et parallèle à (d_2) , alors (d_2) et (d) sont perpendiculaires.



• Médiatrice d'un segement

La médiatrice d'un segment est la droite passant par le milieu de ce segment et qui lui est perpendiculaire.

• Distance d'un point à une droite

La distance d'un point A à une droite (d) est la longueur du plus court chemin entre ce point et la droite. Cela correspond à la distance AH, avec H le pied de la perpendiculaire à (d) passant par A.

